



## **Communiqué spécial sur le problème mondial des stupéfiants**

Nous, Chefs d'État et de gouvernement de l'Amérique latine et la Caraïbe, réunis à Caracas, République Bolivarienne du Venezuela, le 3 décembre 2011, dans le cadre du Sommet des États latino-américains et caribéens (CELAC).

**Considérant** que le problème mondial des stupéfiants concerne tous les États et que, pour y faire face, des stratégies régionales et mondiales sont nécessaires contre tous les échelons de ce problème;

**Réaffirmant** que le problème mondial des stupéfiants requiert impérativement un traitement intégral et équilibré, tenant compte de la nécessité de réduire l'offre et la demande, et doit être abordé selon le principe de responsabilité partagée;

**Reconnaissant** qu'une réduction effective de la demande dans les pays développés est la condition essentielle au succès de la lutte contre le trafic illicite de stupéfiants et les délits afférents;

**Reconnaissant**, de même, les efforts menés aux plans nationaux et régional par les pays de l'Amérique latine et la Caraïbe, contre le problème mondial des stupéfiants, ainsi que le caractère hautement prioritaire que la sécurité des citoyens revêt pour nos gouvernements;

**Réaffirmant** que la coopération internationale et l'échange d'informations utiles entre nos États, sur des bases de confiance mutuelle, sont des éléments fondamentaux dans notre lutte contre le crime transnational organisé et le problème mondial des stupéfiants;

**Préoccupés** par la diversification des activités criminelles du crime transnational organisé, celles-ci dépassant désormais le trafic de stupéfiants et se traduisant de plus en plus par des délits afférents, et notamment le détournement de précurseurs chimiques et autres produits en vue de la fabrication illicite de stupéfiants et substances psychotropes, le blanchiment de biens et le trafic d'armes, avec pour conséquence une augmentation de la violence;

**Nous décidons :**

**De réaffirmer** l'engagement de nos pays dans la lutte contre le problème mondial des stupéfiants, par une approche intégrale et équilibrée, fondée sur l'application du principe de responsabilité partagée.

**D'exiger** des pays développés, où se trouve la plus grande demande de stupéfiants, qu'ils réduisent la consommation de manière significative et instaurent des mesures effectives de contrôle du trafic illégal d'armes.

**De souligner** l'importance de la coopération régionale en étai des efforts nationaux déployés par nos pays pour lutter contre le crime transnational

organisé, et notamment contre le narcotrafic, le trafic d'armes, le blanchiment d'argent, le détournement de précurseurs chimiques et d'autres délits afférents.

***D'adopter*** des mesures efficaces aux plans nationaux et régional, et fomenteur une coopération étroite en ce sens entre nos États, afin de prévenir l'acquisition, par les organisations impliquées, d'armes à feu, de pièces et composants d'armes à feu, ainsi que de munitions.

***D'encourager*** l'adoption, aux plans nationaux et régional, de mesures efficaces pour coopérer avec les pays utilisés comme plateformes de transit dans le trafic illicite de stupéfiants.

***De renforcer*** nos systèmes de prévention, détection opportune, attention primaire, traitement et réinsertion sociale des personnes présentant des problèmes de consommation, abus et dépendance de drogues, et renforcer également les politiques régionales et les technologies pour faciliter la mise en œuvre de programmes, services et modèles dans ce domaine, en vue de la réduction de la demande.

***De féliciter*** la proposition du gouvernement du Pérou de tenir, pendant l'année 2012, une Conférence internationale de haut niveau pour analyser et avancer des mesures concrètes contre le problème mondial des stupéfiants; une proposition qui s'ajoute aux importantes initiatives entreprises



dans la région et, à l'échelle mondiale, par les Nations Unies.